

-5. Jan. 1989

N O T I Z A N C P  
-----

GLOBAL DENKEN - LOKAL HANDELN

Zur Strategie der DEH im Umweltbereich und deren Umsetzung in Projekten und Programmen der Entwicklungszusammenarbeit insbesondere mit den Sahelländern

-----

"Wir müssen aufhören, das ökologische Kapital der Welt aufzubauchen und beginnen, von den Zinsen einer nachhaltigen Nutzung der Ressourcen zu leben."

("Our Common Future", Kommission Brundtland)

Angesichts der enormen gesellschaftlichen Veränderungen der Weltbevölkerung und dem damit verbundenen, stark zunehmenden Druck auf die natürlichen Lebensgrundlagen gilt es, die hergebrachten und bewährten Nutzungsweisen der Menschen entsprechend zu verändern und weiterzuentwickeln.

War es für die Ackerbauern im Südsahel früher möglich, nach wenigen Jahren Anbau neue Flächen zu roden und die "verbrauchten" Felder einer jahrelangen, natürlichen Regeneration zu überlassen, so sind sie heute wegen des Bevölkerungswachstums gezwungen, diese Bracheperioden drastisch zu verkürzen. Will nicht ein rasanter Verlust der Bodenfruchtbarkeit in Kauf genommen werden, sind die Bauern gehalten, mit geeigneten Methoden (Fruchtwechsel, Integration bodenverbessernder, beispielsweise stickstoffbindender Pflanzen, Baumkulturen, Bodenkonservierungsmassen etc.) die vorhandene Fruchtbarkeit besser zu nutzen.

Stichworte wie Abholzung tropischer Regenwälder, Ueberschwemmungen von Tiefländern, Bodenerosion, Luft- und Gewässerverschmutzung, Verlust von Pflanzen- und Tierarten weisen auf die Notwendigkeit hin, die Oekonomie der natürlichen Ressourcen als integralen Bestandteil der Entwicklungspolitik zu anerkennen und in die Entscheidungsfindung einzuschliessen.

1. Zur Entwicklungspolitik der DEH

Die DEH verfolgt in ihrer Entwicklungspolitik eine ökologisch angepasste, nachhaltige Entwicklung (développement durable; sustainable development), welche auf die grösstmögliche Nutzung der natürlichen Ressourcen zugunsten der jetzigen Generation abzielt, ohne dabei jedoch des Potential zur Befriedigung der Bedürfnisse künftiger Generationen aufs Spiel zu setzen.

Konkret müsste es beispielsweise darum gehen, die lokal optimal angepassten Getreidesorten nicht vollständig durch die Einführung nicht lokaler, häufig hybrider Hohertragssorten zu verdrängen sondern deren weiteren Anbau im Sinne von "in situ" -Konservierung für künftige Generationen, insbesondere auch als Ausgangsmaterial für spätere Pflanzenzüchtungen zu erhalten und zu fördern. Nicht lokale Sorten reagieren oftmals äusserst sensibel auf nicht optimale Anbaubedingungen (Bodenfruchtbarkeit, lokale Schädlinge, ungenügende Feldbearbeitung, etc.).

Die konzeptionelle ("global denken") wie die operationelle Arbeit ("lokal und gezielt handeln"), die sich letztlich an den langfristigen Bedürfnissen insbesondere der benachteiligten Bevölkerungsgruppen orientiert, hat sich nach den folgenden Leitlinien zu richten :

- Der Bereich der Umweltproblematik muss integrierender Bestandteil der Entwicklungsarbeit sein.
- Erstrebenswert ist nicht eine Konservierung im engeren Sinn (z.B. Artenerhaltung allein), sondern ein Vorgehen, das offen ist für technische und innovative Lösungen im Hinblick auf Produktionssteigerung für die wachsende Bevölkerung, dies im Sinne einer nachhaltigen Optimierung.
- Langfristig sind positive Resultate im Kampf gegen Umweltdegradation nur erreichbar, wenn soziale wie ökonomische und politische Ursachen der Unterentwicklung als solche erkannt und umfassend angegangen werden.
- Die je nach Ort unterschiedlichen Bedingungen verlangen ein den lokalen Gegebenheiten angepasstes Vorgehen.
- Im Management der Ressourcen und ihrer Nutzung hat die betroffene Bevölkerung mit all ihrem Wissen und all ihren Erfahrungen eine Schlüsselfunktion und muss entsprechend in die Entwicklungsvorhaben einbezogen werden.

In der Umsetzung dieser entwicklungspolitischen Prinzipien im Umweltbereich versucht die DEH einerseits die Umweltverträglichkeit ihrer Projekte und Programme zu überprüfen und zu steigern und andererseits, Aktionen zu fördern, die ausdrücklich die Umweltsituation wiederherstellen bzw. verbessern helfen.

Die DEH legt in ihrem Programm besonderes Gewicht auf die ländliche, bäuerliche Entwicklung. Die landwirtschaftliche Produktion soll dabei in all ihren Ausprägungen beachtet, entsprechend gefördert und langfristig verbessert werden, ausgehend vom angesammelten und überlieferten Wissen und den Erfahrungen der Bauern. Die Förderung wirtschaftlich, sozial und kulturell sinnvoller und angepasster Technologien zielt letztlich auf die Stärkung der bäuerlichen Produzenten im Management ihrer eigenen natürlichen Ressourcen ab, im Sinne der Hilfe zur Selbsthilfe bzw. der Unterstützung der dezentralen Eigenentwicklung (auto-promotion).

Ebenfalls absolut prioritäre Bedeutung misst die DEH der Unterstützung der Entwicklungsländer im Auf- und Ausbau ihrer eigenen, nationalen Kapazitäten im Umweltbereich bei, im Hinblick auf : Abklärung der Umweltverträglichkeit von staatlichen und privaten Entwicklungsvorhaben; angewandte Forschung; schulische und berufliche Aus- und Weiterbildung; Durchführung internationaler Konventionen im Umweltbereich; etc.

Der Einbau umweltrelevanter Aspekte in die schulische und berufliche Ausbildung auf allen Ebenen, die Förderung angewandter Forschung und die Information und Umsetzung der entsprechenden Ergebnisse sowie, damit eng verbunden, der Ausbau der Kenntnisse über die Umwelt und ihre Veränderungen (Umweltdatenbank) sind weitere Elemente der Umweltstrategie der DEH.

## 2. Zum Sahelprogramm der DEH

Die Bevölkerung des Sahelgürtels, der sich von der nordwestafrikanischen Atlantikküste Senegals und Mauretaniens, südlich der Wüste Sahara quer durch den Kontinent bis an die somalischen und nordkenianischen Küsten des indischen Ozeans zieht, hat besonders unter den Folgen von "Umweltkatastrophen" (Dürren) zu leiden. Auch wenn die starken Veränderlichkeiten des Klimas bzw. der Regenfälle durchaus charakteristisch für die Sahelzone sind, ist die Anfälligkeit der Bevölkerung (Produktionsausfälle, Hunger) wegen der starken Bevölkerungsentwicklung und dem zunehmenden Druck auf die natürlichen Lebensgrundlagen erheblich gestiegen. Die Folgen von Dürren nehmen für die Menschen und die Umwelt katastrophale Ausmasse an. Menschen, deren Kulturen sich auf das Vorhandensein scheinbar "unerschöpflicher" Ressourcen ausgerichtet haben müssen lernen, mit "endlichen" Ressourcen umzugehen.

Mit dem Sahelprogramm beabsichtigt die DEH generell, diesen langen notwendigen Umlernprozess technisch und finanziell zu unterstützen, damit einen Beitrag an die mittel- bis langfristige Minderung der Dürrewirkungen zu leisten und zu einer Verbesserung und Steigerung der landwirtschaftlichen Produktion beizutragen.

Im Einzelnen stehen die folgenden Einsatzbereiche im Vordergrund des Sahel-Umweltprogramms :

Technische Massnahmen zur Steigerung der nachhaltigen landwirtschaftlichen Produktivität (Forschung, Beratung, Ausbildung)

- . Boden- und Wasserkonservierung (im Speziellen: Niger 21)
- . Integration von Tierhaltung, Pflanzenbau und Baumkulturen
- . Biologische Schädlingsbekämpfung (Nigeria 15)
- . Aufforstungen (Burkina Faso 27, Mali 17)
- . Futterbau
- . Anwendung agro-meteorologischer Informationen in Beratung und Ausbildung (Sahel 1)

Massnahmen im Hinblick auf ein verbessertes Management der natürlichen Ressourcen

- . Landnutzungsplanung, auf nationaler Ebene wie auch auf der Ebene des Dorfes (aménagement des terroirs villageois) (Niger 26)
- . Angepasste Nutzung von Schutzgebieten bzw. von Randzonen solcher Gebiete (plan d'aménagement, comité de gestion) (Niger 22, Guinée-Bissau 7)
- . Massnahmen zur verbesserten Partizipation der betroffenen Bevölkerung (Sensibilisierung, Information/Ausbildung, Unterstützung entsprechender Strukturen) (Sahel 4, Afrique 8, Sahel 2)

Unterstützung im Aufbau der notwendigen Institutionen

- . Landwirtschaftliche Forschung (ICRISAT Sahel, IITA Nigeria)
- . Regionales Zentrum für Agrarmeteorologie und Hydrologie (Sahel 1)
- . Nationale Dienststellen (Fachministerien, Universitäten, etc.)
- . Nichtstaatliche Organisationen
  - Vereinigungen von Dorfgemeinschaften (Sahel 4)
  - Spezialisierte Organisationen (Afrique 8)
- . Zwischenstaatliche Koordinations-Organisationen (CILSS, Club du Sahel)

(Im Anhang finden sich Zusammenfassungen der wichtigsten Projekte und Programme.)

Rund 25% der gesamten in den Sahelländern eingesetzten Mittel der DEH fliessen in den Umweltbereich (inkl. Ausbildungsprogramme). Mit an den Programmen beteiligt sind Fachleute schweizerischer Hochschulen (Universität Bern, ETHZ, ETHL, Univ. Lausanne und andere).

### 3. Senegal

Die land- und forstwirtschaftliche Ausbildung, die seit 1977 wichtiger Gegenstand der senegalesisch-schweizerischen Zusammenarbeit ist, umfasst insbesondere die personelle und materielle Unterstützung der "Ecoles d'Agents techniques" sowie, seit 1981, der "Ecole Nationale des Cadres Ruraux" (s. Anhang, Projekte Sénégal 18 und Sénégal 22).

Für die Entwicklung der senegalesischen Landwirtschaft, auf dem Hintergrund von schwierigen ökonomischen und ökologischen Bedingungen, hat die Ausbildung von praxisorientierten Agrotechnikern eine grosse Bedeutung, vor allem in Bezug auf die Ausbildung der landwirtschaftlichen Bevölkerung und die damit erhoffte Erhöhung der Nahrungsmittelproduktion.

Die Schweiz hat aufgrund ihrer langjährigen Unterstützung land- und forstwirtschaftlicher Ausbildung im Senegal die Rolle eines Koordinators im Rahmen der sektoriellen Koordination zwischen der senegalesischen Regierung, den Geberländern und internationaler Institutionen übernommen.

Aufgrund dieser Funktion hat die DEH in Zusammenarbeit mit dem senegalesischen Erziehungsministerium eine Studie über die Ausbildungsbedürfnisse und den Personalbedarf für die landwirtschaftliche Entwicklung im Senegal bis ins Jahr 2000 ausarbeiten lassen.

Diese Zusammenarbeit im Ausbildungsbereich ist beispielhaft für die Umsetzung der Zielsetzungen des Sahel-Umweltprogramms in konkreten Projekten. Der Einbezug ökologischer Aspekte bildet einen wichtigen Teilbereich der Kaderausbildung.

Im weiteren unterstützt die DEH, in Zusammenarbeit mit dem Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft senegalesische Umweltschutzbemühungen. Die Schweiz beabsichtigt, zwei Studien zur Abfallbeseitigung der Stadt Kolack einerseits und zum Aufbau einer Kontrollstelle für den Import und die Verwendung gefährlicher Chemikalien, insbesondere von Pestiziden andererseits zu finanzieren.

#### 4. Schlussbemerkung

Massnahmen im Kampf gegen die Degradierung der natürlichen Lebensgrundlagen, wie der projektbegleitenden Grundlagenforschung etwa um die Tragfähigkeit eines neu zu besiedelnden Gebietes beurteilen zu können, der Einführung angepasster Terrassierungsmethoden zur Eindämmung der Bodenerosion oder der Aufforstung und Einzäunung der Zonen um Weidebrunnen, um die Belastung des Bodens einzugrenzen, kommt eine bedeutende Rolle zu, gilt es doch, andernorts entwickelte Methoden den lokalen geologischen, bodenspezifischen, klimatischen und auch sozialen Bedingungen anzupassen. Zudem müssen die Vorhaben in einer Weise umschrieben werden, dass sie von der lokalen Bevölkerung mit beschränkten materiellen und personellen Mitteln erfolgsversprechend eingesetzt werden können. Die Unterstützung einer Pilotaktion ist für eine kleine und in ihren Möglichkeiten oft beschränkte Organisation wie die DEH eine typische Aufgabe: Die verantwortlichen Regierungsstellen können die Erfahrungen übernehmen und die notwendigen Massnahmen selbst auf grössere Räume ausdehnen.

M. Flury

Kopien an : WM, CL, BSZ, MEL, EZ, HZ, ADT (ohne Anhang)

-5. Jan. 1989

## A N N A I R E

- |     |                 |   |
|-----|-----------------|---|
| 1.  | Afrique 8       | ENDA "Environnement et Développement du Tiers-Monde"  |
| 2.  | Burkina Faso 27 | Projet "Reboisement villageois"   |
| 3.  | Guinée-Bissau 7 | Umweltschutz und nachhaltige Ressourcennutzung in der Küstenzone  |
| 4.  | Mali 17         | Projet forestier de la région de Sikasso  |
| 5.  | Niger 21        | Recherche appliquée sur le comportement des sols et les solutions pratiques de rétention des précipitations     |
| 6.  | Niger 22        | Conservation et gestion des ressources naturelles dans l'Aïr et le Ténéré                                       |
| 7.  | Niger 26        | Programme de gestion des ressources naturelles  |
| 8.  | Nigeria 15      | IITA Contrôle biologique des ravageurs du manioc en Afrique   |
| 9.  | Sahel 1         | CILSS programme agro-météo formation hydro  |
| 10. | Sahel 4         | "6S" Appui à des groupements de producteurs sahéliens pour la réalisation de projets villageois en saison sèche |
| 11. | Sénégal 18      | Enseignement technique agricole et forestier  |
| 12. | Sénégal 22      | Appui à la restructuration de l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR)  |
| 13. | 851-116         | ICRISAT Sahel   |

AFRIQUE : ENDA (Environnement et développement  
du Tiers-monde, Dakar)

Proposition de crédit no 30/88

Phase 1988

Fr. 2'300'000.--

L'organisation non gouvernementale internationale ENDA (Environnement et développement du Tiers-monde) a été créée en 1972 à Dakar (Sénégal). Son but est de promouvoir un développement harmonieux dont l'Homme serait à la fois le point de départ et l'aboutissement. Et pour ENDA, le cheminement vers ce but passe par la transformation de l'environnement, d'où la référence constante de ENDA à l'environnement. Plus originale que le but est la démarche de ENDA qui d'une part entend participer en parallèle à "la bataille des idées" et à des actions concrètes sur le terrain et d'autre part agir de façon systématique à la fois auprès des populations (essentiellement les plus démunies) et des "décideurs" (gouvernements, administrations). De plus, ENDA aborde tous les problèmes d'un point de vue résolument multidisciplinaire.

Intervenant principalement en Afrique, mais aussi en Asie et en Amérique latine à travers une série d'antennes et de comités, ENDA se manifeste par toute une gamme d'activités relevant de la formation, de l'information et de l'action : séminaires, enseignement, organisation de stages, articles de journaux, émissions radiophoniques, publications, diffusion de méthodes et de techniques, appui financier, matériel et technique à des groupes de base ruraux et urbains.

Le personnel professionnel de ENDA (non compris celui des antennes et comités extérieurs) se monte à 89 personnes. Quant au budget annuel ordinaire de l'ONG, il atteint plus de 9 millions de Francs suisses.

Au mois d'octobre 1987, la DDA a participé à une "évaluation prospective" de ENDA conduite par le Ministère français de la Coopération. A partir d'une analyse globale du fonctionnement et des activités de ENDA, l'équipe chargée de l'exercice a reconnu "l'intérêt particulier des activités de cet organisme et la valeur remarquable de son personnel" et elle a recommandé un "renforcement orienté" des aides qui lui sont apportées.

Ayant récemment placé auprès du Secrétaire exécutif de ENDA un expert dans la fonction de coordonnateur administratif et financier, la DDA attendra toutefois que cette mesure ait notoirement amélioré la gestion de ENDA - point faible de l'organisation - pour vraiment donner suite à la recommandation en question. Pour l'instant, elle préfère s'en tenir à une participation dans la ligne des précédentes mais dans le cadre d'une phase transitoire d'une année pour inciter ENDA à attirer davantage d'attention à son fonctionnement. La DDA a en outre prévu à part une somme forfaitaire d'un peu plus de 200'000 francs destinée au financement des moyens qui devront être mis en oeuvre pour précisément rationaliser et rendre plus efficaces l'administration et la gestion de ENDA.

La contribution globale de la DDA en faveur de ENDA pour l'année 1988 se monte ainsi à Fr. 2'300'000.--.

## BURKINA FASO : Projet "Reboisement villageois"

---

La présente proposition recommande l'octroi d'un crédit de Frs. 8'470'000.-- pour l'exécution de la 5<sup>ème</sup> phase du projet "Reboisement villageois" qui s'inscrit dans le cadre de l'approvisionnement des populations rurales en énergie (bois de chauffe) et de la lutte contre la désertification au Burkina Faso. Cette action a débuté en 1977 par une première phase expérimentale au cours de laquelle furent testées, pour la première fois dans un pays du Sahel, les possibilités et les modalités de reboisements en collaboration avec les villageois. L'essentiel des reboisements était en effet réalisé jusque-là sous forme de plantations industrielles mécanisées.

Le projet contribue de manière concrète et progressive à la responsabilisation des villageois en matière d'environnement et à la promotion d'un aménagement de leur terroir. Cette stratégie a nécessité le développement d'une méthodologie d'animation et d'encadrement des paysans ainsi que la création, au sein de la Direction du Service forestier, d'une structure de formation et de vulgarisation forestière.

Les ressources forestières sont considérées au Burkina Faso comme matière première stratégique. En effet:

- . 95% de l'énergie consommée dans le pays provient du bois et est utilisée comme combustible pour la cuisson des aliments,
- . les multiples produits des arbres (bois pour la construction; feuilles, fruits pour l'alimentation humaine; écorce, feuilles et racines pour la pharmacopée) font étroitement partie des habitudes de consommation des populations rurales et en particulier des plus défavorisées,
- . l'arbre et les forêts en général sont nécessaires au Sahel pour le maintien d'un équilibre écologique propice aux activités humaines et pour lutter contre une dégradation alarmante de l'environnement qui pose à long terme le problème de la survie des populations de la zone.

En matière de politique forestière, le Burkina Faso a entrepris ces dix dernières années une réforme de ses pratiques visant à faire évoluer son corps forestier.

Les mesures de protection visent à mieux contrôler les feux de brousse, la divagation du bétail et à réglementer l'exploitation encore trop souvent anarchique du bois.

Les mesures de reconstitution comprennent les reboisements industriels et villageois, la mise en valeur des forêts naturelles et le regarnissage des zones boisées situées entre les villages,



~~La prochaine~~ <sup>1980-1988</sup> phase du projet est destinée à poursuivre les activités en cours, celles-ci nécessitant une période de consolidation dans le contexte du développement forestier, action lente et de longue haleine. Le projet continuera d'appuyer le service forestier. Il l'aidera à s'adapter aux réformes administratives en cours et à affiner son approche des villages pour mieux les responsabiliser et les former à la gestion de leur environnement.

Les programmes d'appui pour la prochaine phase permettront:

- de réorganiser la gestion du projet dans le cadre de la décentralisation,
- d'intensifier la formation des agents forestiers et des responsables villageois,
- de donner de l'ampleur aux actions de diversification (agro-foresterie et protection des sols liées à l'intensification de l'agriculture, programme "foyers améliorés" au bénéfice des femmes, gestion de la végétation naturelle).

GUINEE-BISSAU: Umweltschutz und nachhaltige Ressourcennutzung  
in der Küstenzone von Guinea-Bissau

Kredit Nr 195/88 Phase 1 (Sept.88-Aug.91) Fr.s. 2'375'000.--

---

Mit einer Fläche von 36'000 km<sup>2</sup> und einer Bevölkerung von 900'000 Einwohnern ist Guinea-Bissau eines der kleinsten Länder Afrikas, verfügt jedoch über eine der wichtigsten Küstenressourcen des Kontinents.

Diese Küstenzone ist für dieses Land enorm wichtig. Hier leben 60 % der Bevölkerung, ausserdem stammen 90 % der Reisproduktion von dieser Region. Ausserdem trägt die Fisch- und Krustazeeenproduktion, die von den Umweltbedingungen in der Küstenregion abhängt, mit 33 % zur Exportproduktion bei. Die Mangroven sind ausserdem ein sehr wichtiger Brennholzlieferant (Holzkohle).

Dieses Ressourcenpotential ist jedoch durch Uebernutzung und falsche Nutzung in Gefahr.

Andererseits muss man hinzufügen, dass das Potential z.B. für den Reisanbau in diesem Litoral noch lange nicht ausgeschöpft ist, falls dazu die richtigen Böden gewählt werden und für die Aufrechterhaltung der Bodenfruchtbarkeit gesorgt wird.

Das vorliegende Projekt ist das erste dieser Art in Guinea-Bissau und ebenso ein Pilotprojekt im Rahmen einer von der Regierung angestrebten nationalen Umweltstrategie, die auf der Erkenntnis aufbaut, dass eine allgemeine, dauerhafte Entwicklung nur im Sinne einer nachhaltigen Ressourcennutzung möglich ist.

Das Hauptziel dieses Projekts ist die Erhaltung der Ressourcen der Küstenzone und ihre nachhaltige Nutzung, dies im Hinblick auf eine nationale Strategie der Erhaltung der Ressourcen und im Einklang mit den allgemeinen Entwicklungsanstrengungen.

Das Projekt wird vom Agrarministerium (MDR) von Guinea-Bissau mit der Unterstützung der Union Internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) durchgeführt.

Während der dreijährigen Projektphase sind folgende Hauptziele vorgesehen:

- Erarbeitung eines Landnutzungsplans auf der Basis einer Ressourcenbestandsaufnahme, welche sowohl die prioritären Schutzgebiete identifiziert und Zonen in denen eine extensive landwirtschaftliche oder andersartige Nutzung weiterverfolgt werden kann, oder wo eine intensive Entwicklung einen minimalen Einfluss auf die Umwelt hat;
- Einleitung einer Reihe von ökologiegerechten Mikrorealisationen, welche die lokale Bevölkerung bei der Verfolgung einer nachhaltigen Ressourcennutzung in den Schutzgebieten unterstützt.
- Aufnahme von Ausbildungsprogrammen für die Bevölkerung (Schulen, etc.) und Techniker.

Mit der Erarbeitung eines Landnutzungsplanes wird das Projekt eine echte Basis für die Planung der Entwicklungsaktivitäten in der Küstenzone von Guinea-Bissau bieten können.

Der schweizerische Beitrag von Fr. 2'375'000.-- deckt die Kosten für die technische Assistenz, Ausrüstung, die materiellen Kosten für die Mikrorealisationen und Betriebskosten. Guinea-Bissau beteiligt sich vor allem mit seinem Personal und der Bereitstellung von Arbeitsräumlichkeiten.

MALI :           Projet forestier de la Région de Sikasso (PFRS)  
Crédit compl. No 124/88   Phase 3 (juillet-décembre 1986)   Frs. 409'976.30

---

### 1. Rappel des objectifs du projet

Créé en 1981, le Projet Forestier de la Région de Sikasso (PFRS) se composait de plusieurs actions forestières complémentaires dont les objectifs principaux étaient la mise en oeuvre de programmes d'aménagement des terres agricoles et des forêts, de reboisement et de formation de cadres forestiers. Il a fait l'objet d'une aide financière et technique et a duré, conçu comme il l'avait été en 1981, jusqu'à la fin de 1986.

Le projet comprenait 4 volets:

- Volet 1 : Inventaire, classement et planification de l'aménagement de forêts
- Volet 2 : Mise en oeuvre par l'entreprise forestière paraétatique OARS (Opération Aménagement et Reboisement de la Région de Sikasso) des actions forestières prévues dans le cadre du Volet 1
- Volet 3 : Formation de techniciens forestiers au Centre de Formation Pratique Forestière (CFPF) de Tabakoro
- Volet 4 : Appui à la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Sikasso en vue de la réalisation d'un programme de reboisement villageois.

Il combinait aide financière (16,5 mio de francs) et coopération technique (8,88 mio de francs). Le rôle principal du programme de coopération technique était, à travers l'affectation d'une équipe de 8 à 9 coopérants, de conseiller et de former les cadres maliens du projet tout en les aidant à réaliser les actions prévues. De plus, les experts suisses assuraient le contrôle de la gestion des fonds engagés.

Par son ampleur et par les actions prévues, le PFRS a été, durant cette période, un élément important du programme forestier de la DDA au Sahel ainsi que de son programme de coopération avec le Mali en général.

Le PFRS a entretemps été restructuré en une action mettant davantage l'accent sur la conservation et la restauration des ressources boisées naturelles que sur leur exploitation et, du point de vue organisationnel, intégrée dans les activités normales que mène le service des Eaux et Forêts malien dans le cadre de sa politique de lutte contre la désertification. Il s'appelle depuis le 1er janvier 1987 "Programme d'Appui à la Foresterie du Mali".

NIGER : recherche appliquée sur la conservation des eaux  
et des sols

Proposition No 20/87

Phase 1

Fr. 780'000.--

---

Vaste pays sahélien, le Niger dispose essentiellement d'une étroite bande méridionale pour satisfaire ses besoins alimentaires et énergétiques qui augmentent au rythme de son accroissement démographique (3,1 % par an). La fragilité des sols, la faiblesse des précipitations et les dégâts dus à l'érosion rendent toujours plus difficile la réalisation de l'objectif d'autosuffisance et accentuent la menace de désertification.

Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, le Niger a expérimenté certaines techniques de conservation des eaux et des sols (CES), ainsi que de défense et restauration des sols (DRS). Leur efficacité n'a malheureusement pas fait l'objet d'une évaluation sérieuse et les services techniques manifestent une certaine retenue à les vulgariser.

En 1985, la DDA a engagé un crédit de Fr. 91'000.-- (proposition pour petite action) pour soutenir un programme de recherche et d'expérimentation de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) sur ces techniques au Niger. Pendant leur mission au Niger (décembre 1985 à avril 1986), les deux collaborateurs de l'Institut de technique des fondations et de mécanique des sols (ITFMS) ont concentré leurs activités sur la conduite d'une recherche relative à l'efficacité des techniques de CES/DRS utilisées dans le cadre d'un projet soutenu par SWISSAID et sur l'élaboration d'un schéma d'aménagement comportant un ensemble d'ouvrages de protection du sol et d'infiltration de l'eau dans la vallée de Tamazalak.

La nouvelle phase prévoit le rattachement à l'Université de Niamey et doit permettre d'approfondir les activités de recherche et d'expérimentation entreprises sur l'amélioration de la capacité de stockage d'eau dans le sol, son évolution dans le temps et sa disponibilité effective pour les plantes. Le résultat de ce travail permettra de conseiller des techniques simples et efficaces de CES/DRS en fonction de la nature des sols, de la topographie, des précipitations, des écoulements hydriques et du type de production envisagé.

Le crédit de Fr. 780'000.-- servira surtout à couvrir les frais d'affectation de deux spécialistes de l'EPFZ, l'acquisition de matériel de recherche et d'un véhicule, ainsi que le fonctionnement du projet pendant la période du 1.1.87 au 31.12.88.

NIGER: Conservation et gestion des ressources naturelles dans l'Aïr et le Ténéré

Crédit Nr. 30/87 Phase 1 (1.1.87-31.3.89) Fr. 2'013'000.--

---

Le Niger - pays sahélien par excellence - a été fortement touché par les sécheresses qui ont frappé le Sahel. Le processus de désertification exerce une pression croissante sur les ressources naturelles et par conséquent sur les moyens d'existence de la population.

L'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), le World Wildlife Fund (WWF) et la Direction des Forêts et de la Faune ont essayé, par des études et un débat national sur la lutte contre la désertification, de trouver des réponses à ce phénomène, e.a. à partir de 1979 par un petit programme de conservation dans l'Aïr. Ce programme a permis d'établir les bases de l'action présentée: mise à disposition d'un conseiller, constructions, constitution d'une importante documentation, élaboration d'une stratégie de conservation, projet d'un décret portant classement de la réserve nationale de l'Aïr et du Ténéré.

Les objectifs pour la poursuite et l'élargissement de ce projet géré conjointement par l'UICN et le WWF ont été fixés comme suit: aider la population à analyser les conséquences d'une exploitation excessive des ressources naturelles; accroître la production agro-sylvo-pastorale; établir un modèle concret d'exploitation soutenue de la nature et de ses ressources. Il est intéressant de constater que les responsables ont placé la population résidente de la réserve au centre des objectifs du projet, plutôt que de chercher à l'en exclure: aider l'homme à mieux vivre, tout en limitant la pression qu'il exerce sur l'écosystème, afin de préserver celui-ci pour les générations futures.

Concrètement, le projet prévoit une série d'actions dans le domaine du développement rural (augmentation de la production agricole, irrigation, construction de puits, etc), de la conservation des ressources naturelles (reboisement, terrassement, fixation dunes, etc) des infrastructures et de la formation pour un montant global de Fr. 2'728'000.--. Le financement pour la période du 1.1.1987 au 31.3.1989 sera assuré par le WWF (26,2 %) et la DDA (73,8 %, soit Fr. 2'013'000.--.)

## NIGER : PROGRAMME DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (PGRN)

Crédit No 183/88 Phase 1 (août 88-sept.91) Fr. 1'700'000.--

Fin 1981, le Niger a entrepris, avec l'appui de la Suisse, un projet d'aménagement qui visait la restauration d'un environnement, particulièrement dégradé autour de 3 forages pastoraux, dans l'arrondissement de Tchintabaraden (centre-nord du pays). Les résultats surtout quantitatifs de la phase I - mise en défens de 265 ha, infrastructures et pépinières - ont amené la mission conjointe d'évaluation de 1984 à recommander, outre le suivi scientifique des parcelles l'implication et la participation effective de la population aux côtés du projet pour l'élaboration de schémas-types d'aménagement autour des points d'eau de la zone.

Le projet ne put guère changer sa pratique dans la 2e phase et poursuivit ses actions en marge des habitants et des services administratifs locaux. A la demande de ceux-ci, une réunion de réflexion fut tenue sur place avec toutes les parties prenantes, BUCO compris.

Les participants demandèrent une nouvelle forme d'appui, basée sur le dialogue préalable avec la population, qui associerait la résolution de problèmes immédiats à des mesures de restauration et de conservation de l'éco-système.

Suite à la mission conjointe de préféabilité de juin 1987, un document appelé "Programme de gestion des ressources naturelles" a été élaboré par les services administratifs locaux et le BUCO et approuvé par les autorités régionales. L'aménagement des terroirs est l'axe directeur du programme.

Ce programme répond à la double interpellation de la politique du Niger en matière de lutte contre la désertification d'une part et du choix du secteur rural comme moteur du développement de l'autre. La stratégie d'approche intègre la réflexion et l'implication des structures de base de la Société de Développement ainsi que les services administratifs, ce qui renforcera leurs capacités internes.

Les objectifs généraux du Programme sont l'amélioration des conditions économiques et sociales de la population et la restauration et la préservation des éco-systèmes de la zone touchée. L'élément clé de cette optique sera l'aménagement des terroirs, qui vise l'organisation de l'espace en vue de son exploitation sans dégradation de l'environnement.

Le programme envisage des actions basées sur le principe qu'il n'y aura pas d'interventions dans les domaines économique et social sans le corollaire en faveur de l'environnement. De même, toute mesure visant la restauration et la conservation de l'environnement sera accompagnée de mesures concernant les secteurs économique et social.

L'aspect novateur du Programme de gestion des ressources naturelles demande une période d'expérimentation, des mesures d'accompagnement telles que les formations fonctionnelles des populations et services, l'apprentissage de la gestion de leurs fonds par les groupements et les évaluations des concernés.

Le crédit de Fr.s 1'700'000.- couvre une période de 38 mois (août 1988 à septembre 1991) et servira à couvrir les frais d'assistance technique, l'appui aux populations, l'achat et l'entretien des équipements et véhicules ainsi que les frais de fonctionnement du Programme.

Afrique de l'Ouest: Contrôle biologique des ravageurs du manioc  
en Afrique  
(IITA)

Crédit 58/88

Phase 4 (1988-1990)

Fr. 4'000'000.--

---

Le Projet de lutte biologique contre les ravageurs du manioc en Afrique a débuté en 1980 par des recherches sur deux ravageurs qui causent des dégâts considérables (estimés à \$ 2 milliards par an) aux cultures de manioc, dans 30 pays d'Afrique, depuis le milieu de la décennie 1970.

La découverte d'ennemis naturels capables de contrôler efficacement les populations de ravageurs a permis le lancement d'une opération à grande échelle pour la multiplication et la distribution d'ennemis naturels.

Depuis 1983, la Suisse participe au financement de ce projet de façon importante. Elle est d'autre part présente à tous les niveaux de décision (un représentant de la DDA préside le Comité de projet), de suivi scientifique (Comité présidé par le Prof. Delucchi EPF-Z) et d'exécution (5 experts suisses dont le Chef du projet). La DDA a également participé au financement de nouvelles infrastructures au Bénin pour permettre un travail plus efficace.

Les succès obtenus permettent de prévoir une extension de la lutte biologique contre les ravageurs d'autres cultures.

Une évaluation réalisée par une institution neutre basée aux Etats-Unis a prouvé le bien fondé de l'approche et démontré que les résultats obtenus jusqu'ici étaient bien supérieurs aux attentes.

La demande croissante d'appui de la part des pays concernés pour la formation de scientifiques en matière de lutte biologique et pour la fourniture d'ennemis naturels ainsi que l'identification de nouveaux ravageurs d'autres cultures incite l'IITA à renforcer ses capacités en matière de lutte biologique. La contribution suisse de Fr. 4'000'000.-- pour trois ans représente environ le 21 % du budget du projet qui se monte à US\$ 14'685'000.

Le projet est en outre financé par le FIDA, le PNUD/FAO, la BMZ/GTZ (RFA), les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark. Des contacts ont été établis avec d'autres bailleurs de fonds pour assurer une base financière assez large de ce programme très important pour l'Afrique.

## SAHEL REGIONAL : CILSS Programme agro-météo

Crédit No 208/88

Phase 6 (oct.88-mars 91)

Fr. 725000.--

Formation Hydro

---

Eine grossflächige Verbesserung der landwirtschaftlichen Methoden und Vergrösserung der Produktion im Sahelraum ist ohne detaillierte Kenntnis klimatischer und hydrologischer Daten (Niederschläge, Windverhältnisse, Temperatur, Strahlung, Abflussmengen, Grundwasservorkommen) nicht möglich. Das "Comité permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel" (CILSS) beauftragte deshalb die Organisation Météorologique Mondiale (OMM), die sich mit dieser Materie befassenden Dienste der Sahelländer auszubauen.

In einer ersten Phase 1975-1982 wurde im Rahmen dieses Programms "Agrhymet, hydrologie et météorologie au service de l'agriculture" die Grundlage gelegt (Bau eines regionalen Zentrums; Aufbau Messstationen; Ausbildung Fachleute, Installation von Computern, usw.) um zu einer praktischen Anwendung agrometeorologischer Daten zu gelangen.

In der "Operationalisierungsphase 1982-1986" ist von Seiten der DEH im Rahmen des Programms eine Mitarbeit am "Projet pilote en Agrométéorologie" in Mali (Erarbeitung agrometeorologischer Daten; Ausbildung Bauern zur Beachtung dieser Aspekte) und zur Ausbildung von Hydrologietechnikern in Angriff genommen worden. Mit dem Antrag 220/87 wurde einer Fortsetzung der Pilotaktion Mali zugestimmt.

Aufgrund der grossen Bedürfnisse und guten Resultate des ersten Kurses der Hydrologieausbildung schlägt der vorliegende Antrag die Realisierung eines zweitens 2 1/2-jährigen Kurses für "Ingénieurs des travaux en hydrologie" vor.

Dieser Kurs soll die ca 12 betroffenen sahelischen Kader befähigen, für die landwirtschaftliche Entwicklung wichtige hydrologische Daten aufzunehmen und zu interpretieren (insbesondere im Bereich der für den Sahel wichtigen Irrigation). Neben theoretischen Kursen dienen vor allem praktische Arbeiten (u.a. 1 1/2-jähriger Terrainstage) zur Erreichung dieser Zielsetzung.

Die Kosten für diese Teilaktion sind auf SFr. 725'000.-- veranschlagt und decken Experten- und Konsulentenkosten sowie Auslagen für Ausbildung und Materialbeschaffung.



## SAHEL REGIONAL : CILSS Programme agro-météo

Kredit Antrag Nr. 220/87

Phase 5  
(juin 87 - déc.89)  
Action pilote Mali

Fr. 650'000.--

Eine grossflächige Verbesserung der landwirtschaftlichen Methoden und Vergrösserung der Produktion im Sahelraum ist ohne detaillierte Kenntnis klimatischer und hydrologischer Daten (Niederschläge, Windverhältnisse, Temperatur, Strahlung, Abflussmengen, Grundwasservorkommen) nicht möglich. Das "Comité permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel" (CILSS) beauftragte deshalb die Organisation Météorologique Mondiale (OMM), die sich mit dieser Materie befassenden Dienste der Sahelländer auszubauen.

In einer ersten Phase 1975-1982 wurde im Rahmen dieses Programms "Agrhymet, hydrologie et météorologie au service de l'agriculture" die Grundlage gelegt (Bau eines regionalen Zentrums; Aufbau Messstationen; Ausbildung Fachleute, Installation von Computern, usw.) um zu einer praktischen Anwendung agrometeorologischer Daten zu gelangen.

In der "Operationalisierungsphase 1982-1986" ist von Seiten der DEH im Rahmen des Programms eine Mitarbeit am "Projet Pilote en agrométéorologie" in Mali in Angriff genommen worden, das folgende Ziele anstrebt:

- Sensibilisierung der Bauern und Entscheidungsträger zur verstärkten Beachtung agrometeorologischer Daten;
- Vorhersage über Wetter und Wasserabfluss im Hinblick auf eine Optimierung des landwirtschaftlichen Anbaus und der (sparsamen) Wasserverwendung;
- Erarbeitung von Daten über den Einfluss klimatischer Faktoren auf die landwirtschaftliche Produktion.

Die bisherige Arbeit gestattete den Aufbau eines Informationsdienstes für die Pilotbauern der Projektregion, die Gewinnung von praktischen Erfahrungen auf rund 40 Testfeldern und die Erarbeitung von meteorologisch begründeten Empfehlungen zur landwirtschaftlichen Arbeit, die eine wesentliche Produktionssteigerung zu ergeben scheinen (ca 25%).

In einer neuen 2 1/2-jährige Phase soll nun die Erfahrungsbasis vertieft und auf die Sahelregion ausgeweitet werden, um anschliessend über genügend Kenntnisse zu verfügen im Hinblick auf eine Verbreitung der erarbeiteten Methode.

3600 Bauern sollen mit dieser agrometeorologischen Methode vertraut gemacht werden; und 100 werden zusätzlich in ein System der individuellen Verfolgung und Auswertung des Klimageschehens eingeführt. Angesichts der Bedeutung der Rolle der Frau bezüglich Nahrungsmittelproduktion ist eine Ausweitung auf einige speziell die Frauen betreffende Kulturen vorgesehen.

Die Kosten für die Gesamtaktion sind auf Fr. 650'000.-- veranschlagt und decken Konsulenten-, Ausbildungs- Material- und Unterhaltskosten.

SAHEL REGIONAL: Appui à des groupements de producteurs sahéliens  
pour la réalisation de projets villageois en  
saison sèche.

Crédit No 176/87

(juillet 1987 - juin 1990)

Fr 4'900'000.-

L'Union c'est la force. Dans des centaines de villages de l'Afrique de l'Ouest francophone, et plus particulièrement au Sénégal et au Burkina Faso, des paysans et des paysannes ont constitué entre eux des groupes de réflexion, d'épargne et d'investissements qui sont communément appelés "groupements". Dans plusieurs régions ces groupements s'unissent pour former des unions, puis des fédérations régionales. Au Sénégal existe même une Fédération des ONG sénégalaises qui est leur organe commun de planification, d'expression et de formation.

Plusieurs des fondateurs de ces Unions ont constitué depuis dix ans un réseau international sous la houlette d'une Association de droit suisse dite "Six S". (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel). Cette Association facilite la coordination de leurs activités, leur permet de trouver des moyens financiers pour soutenir les initiatives de leurs membres, et les aider à développer une stratégie d'appui aux groupements qui comporte trois axes complémentaires:

- utiliser la période de saison sèche comme un atout pour des travaux communautaires et non comme une malédiction;
- appuyer les efforts propres des groupements grâce à un Fonds à usages multiples non déterminés d'avance;
- renforcer les groupements et leur multiplication par imitation et auto-formation.

Après neuf campagnes de saison sèche, l'Association 6S intervient sur 60 zones dont 34 sont situées au Burkina, 21 au Sénégal, 4 au Mali et 1 en Mauritanie. Environ 600'000 personnes réparties dans plus de 1000 villages et organisées en groupements de base bénéficient des appuis "6S". Chaque groupement reçoit en moyenne entre 800 et 7000 francs suisses par année pour acheter certains équipements nécessaires à la réalisation en investissement-travail d'opérations d'aménagements (périmètres maraîchers, anti-érosifs, puits, plantations villageoises, creusement de mares), de petits élevages (bergeries, porcheries, volailles), de divers types de constructions (maisons de mil, moulins à céréales, ateliers artisanaux, pharmacies villageoises) ou de sessions de formation-alphabétisation. Les décisions et investissements collectifs sont privilégiés (75 %), ce qui favorise la mobilisation dans le travail, la caution solidaire, et l'organisation d'Unions de groupements au niveau de chaque zone d'intervention.

La présente contribution de la DDA permettra de renouveler les ressources de l'Association pour les 3 prochaines années environ au 1/3 (les deux autres tiers étant fournis par Misereor/Allemagne, CEBEMO/Hollande et Fastenopfer/Lucerne). Elle prévoit également deux "enveloppes formation" d'environ 150 mille francs par an destinées aux fédérations nationales du Sénégal et du Burkina pour leur permettre de renforcer les compétences des Unions membres dans les domaines de la gestion et de l'évaluation et pour se préparer à une relève de 6S au niveau de l'appui aux opérations à l'horizon 90.

SENEGAL: Enseignement technique agricole et forestier

Crédit No 186/88

Phase 6 ( oct.88-sept.91)

Fr. 4'900'000.--

Der erste senegalesisch-schweizerische Vertrag zugunsten der Unterstützung der EAT wurde bereits Ende 1977 unterzeichnet. Der EAT gehören drei Schulen an, nämlich die EATA (Agriculture) und die EATF (Foresterie) in Ziguinchor, sowie die EATE (Elevage) in St. Louis.

Die "Ecole Agents Techniques" (EAT) bildet als einzige Institution dieser Stufe im Senegal Landwirtschaftstechniker in Richtung Pflanzenbau, Tierproduktion und Forstwirtschaft aus. Die EAT, im senegalesischen Schulsystem der unteren Schulstufe angehörend, untersteht dem "Ministère de l'Enseignement National" (MEN).

Die diplomierten Landwirtschaftstechniker werden alle im staatlichen Sektor beschäftigt und sind dort vor allem in der landwirtschaftlichen Beratung tätig.

In den ersten beiden Phasen galt die Unterstützung der DEH der Wiederingangsetzung des Schulbetriebs, namentlich durch personelle Unterstützung, einer ersten Ueberarbeitung der Lehrprogramme und der Instandstellung und Betriebsnahme der schuleigenen Landwirtschaftsbetriebe und des Uebungswaldes.

Während den weiteren Phasen wurden mit der Einführung von Feldpraktiken und Kleinprojekten, welche die Schüler zusammen mit der Bevölkerung umliegender Dörfer realisieren, die Praxisausrichtung der Ausbildung noch verstärkt.

Das Projekt wird in Zusammenarbeit mit den zuständigen senegalesischen Stellen von der Union Mondiale ORT (Genf) in Regie ausgeführt. Die Projektstruktur in Dakar ist für die organisationelle und verwaltungstechnische Durchführung der Unterstützung der EAT verantwortlich.

Das Gesamtziel der Unterstützung der EAT ist die Ausbildung von praxisorientierten Landwirtschaftstechnikern, die fähig sein sollen, die senegalesische landwirtschaftliche Entwicklung auf dem Hintergrund von schwierigen ökonomischen und ökologischen Bedingungen mitzugestalten.

Es wird dabei erhofft, mit dieser Unterstützung einen Multiplikationseffekt inbezug auf die rurale Entwicklung einleiten zu können.

Die neue Phase (88-91) sieht nachfolgende Hauptziele und Aktivitäten vor:

- Ueberarbeitung und Anpassung der Ausbildungskonzepte aufgrund der neuen Profilanforderungen für die "Agents techniques";
- Identifikation und Formulierung der Ausbildungsbedürfnisse und Konzepte im Rahmen der neu zu schaffenden Ausbildungsmöglichkeiten im Bereich des Flusses "Sénégal"
- Aus- und Weiterbildung von senegalesischen Lehrkräften
- Oeffnung der Schulen für den gesamten Landwirtschaftssektor (Projekte, Private);
- Vorbereitung zusammen mit den senegal. Behörden der Dossiers für die Schaffung und/oder Abänderung von Statuten, welche auch die Grundlagen für die volle Uebergabe der Verantwortung im EAT-Schulbetrieb an die Senegalesen schaffen soll;
- Weiterführung der technischen Assistenz und materielle Realisationen in den Schulen.

Der schweizerische Beitrag von fr. 4'900'000.-- deckt die Kosten für die technische Assistenz, die Erneuerung von Ausrüstungen der Schule, den Unterhalt und die Erweiterung von Infrastrukturen und die Betriebskosten, die an die Präsenz der technischen Assistenz gebunden ist. Ausserdem werden ein Teil der Kosten für die Ausbildung von senegalesischen Lehrkräften, die an der EAT lehren, übernommen.

Kredit von Fr. 12'400'000.-- für die Unterstützung der Agrotechnikerausbildung in der "Ecole Nationale des Cadres Ruraux" im Senegal

---

Die senegalesisch-schweizerische Zusammenarbeit in der land- und forstwirtschaftlichen Ausbildung hat bereits 1977 mit einer schweizerischen personellen und materiellen Unterstützung der "Ecoles d'Agents techniques" begonnen, die 1981 auf die "Ecole Nationale des Cadres Ruraux" ausgedehnt wurde.

Für die Entwicklung der senegalesischen Landwirtschaft, auf dem Hintergrund von schwierigen ökonomischen und ökologischen Bedingungen, hat die Ausbildung von praxisorientierten Agrotechnikern eine grosse Bedeutung, vor allem in bezug auf die Ausbildung der landwirtschaftlichen Bevölkerung und die damit erhoffte Erhöhung der Nahrungsmittelproduktion.

Im Rahmen der sektoriellen Koordination zwischen der senegalesischen Regierung, den Geberländern und internationalen Institutionen hat die Schweiz aufgrund ihrer langjährigen Unterstützung land- und forstwirtschaftlicher Ausbildung im Senegal die Rolle eines Koordinators dieses Bereiches übernommen. Aufgrund dieser neuen Aufgabe gab die DEH in Zusammenarbeit mit dem Nationalen Erziehungsministerium eine Studie über die Ausbildungsbedürfnisse und den Personalbedarf für die landwirtschaftliche Entwicklung im Senegal bis ins Jahr 2000 in Auftrag. Diese Studie wurde am 21./22. April dieses Jahres Gegenstand einer nationalen Tagung mit Vertretern der betroffenen Ministerien, der Weltbank, verschiedener Geberländer und ONG's.

Die ENCR in Bambey bildet als einzige Schule dieses Art im Senegal Agrotechniker (Ingénieur de travaux, IT) in Richtung Pflanzenbau, Tierproduktion und Forstwirtschaft aus. Die ENCR, im senegalesischen Schulsystem der mittleren Schulstufe angehörend, untersteht dem "Ministère de l'Enseignement Supérieur" (MES).

Die diplomierten Agrotechniker werden alle im staatlichen Sektor beschäftigt und sind dort vor allem als Leiter für die landwirtschaftliche Beratung tätig. Diese Schule steht im Rahmen der vorhandenen Platzmöglichkeiten auch Kandidaten anderer afrikanischer Länder offen.

Zur Erreichung des Hauptziels dieses Projekts, nämlich der Ausbildung von praxisorientierten Landwirtschaftstechnikern, die fähig sein sollen, die senegalesische landwirtschaftliche Entwicklung auf dem Hintergrund von schwierigen ökonomischen und ökologischen Bedingungen mitzugestalten, wurden für diese neue Phase folgende Ziele gesetzt:

- Ueberarbeitung und Anpassung der Ausbildungskonzepte aufgrund der neuen Profilanforderungen für die IT, welche neben einer eventuellen doppelten Grundkursführung auch eine Verlängerung der Studienzeit zur Folge haben könnte;
- Vorbereitung der Senegalisierung der Lehrerposten mit der Durchführung des erarbeiteten Ausbildungsplans;
- Benützung eines Übungswaldes für die Forstabteilung;
- Eingliederung der bisher projektabhängigen Einheiten CARIT und CERDI in eine senegalesische Struktur;
- Schaffung einer neuen Ausbildungsmöglichkeit für Bewässerungskulturen im Norden Senegals,
- Oeffnung der Schulen für den gesamten Landwirtschaftssektor (Private, Projekte);
- Weiterverfolgung der Oeffnung der Schule für andere afrikanische Länder.

SAHEL REGIONAL: Centre sahélien de recherche de l'ICRISAT  
(Centre international de recherche pour  
les tropiques semi-arides)

Crédit No 59/88 (Phase 2 (1988 - 1990) Fr. 900'000.--

---

Le groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) dispose d'un réseau de 13 centres et programmes de recherche dans le monde. Les activités du GCRAI couvrent l'ensemble des aspects de la production agricole depuis l'amélioration des variétés végétales jusqu'aux programmes nationaux de politique alimentaire et de recherche agricole dans les pays en développement.

En Afrique et plus particulièrement dans la zone soudano-sahélienne, les programmes de recherche agricole se sont concentrés jusqu'ici essentiellement sur les grandes cultures industrielles comme le coton, l'arachide, le cacao et le café.

Le Centre international de recherches agricoles pour les tropiques semi-arides (ICRISAT), établi en 1972 en Inde, s'est vu attribuer la responsabilité mondiale de la recherche dans les régions semi-arides. Jusqu'ici, l'ICRISAT entretenait une antenne au Burkina et des réseaux de recherche spécifique sur certaines cultures dans la région sahélienne, en coopération avec les systèmes nationaux. L'impact régional de l'ICRISAT en Afrique était toutefois assez limité.

L'installation d'un centre de recherche autonome dans le Sahel permet de donner plus de flexibilité et de dynamisme au travail de recherche de base sur les cultures vivrières sahéliennes. Ce centre coopère étroitement avec le Centre africain de production animale (ILCA) pour une intégration de la production vivrière et de la production animale.

La Suisse a participé au financement du Centre sahélien avec un montant de US \$ 1'500'000.--.

Une participation au financement du budget de fonctionnement de l'ordre de US \$ 200'000.- par an permettra à la coopération de resserrer ses liens avec la recherche et de mieux mettre en valeur dans ses propres projets les résultats obtenus. Des échanges intensifiés entre projets de développement et recherche seront bénéfiques tant aux populations visées qu'au centre de recherche lui-même.

LE DEVELOPPEMENT RURAL DU SENEGAL A L'HORIZON 2000

# PRECISION DES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES

Le Novotel de Dakar abrite depuis hier matin les journées de travail axées sur le thème « Etude sur la formation des ressources humaines pour les besoins du développement rural du Sénégal à l'horizon 2000 », à l'initiative du Bureau Organisation et Méthode (BOM) et de la coopération technique suisse. Ces importantes assises prévues les 21 et 22 avril qui ont vu la participation massive de bon nombre de nos partenaires et des nationaux de différents ministères, se donnent comme objectif d'examiner la problématique des ressources humaines pour le développement rural au Sénégal.

On sait que la coopération entre le Sénégal et la Suisse dans le domaine agricole qui a déjà 10 ans d'existence est excellente. La coopération technique suisse contribue depuis 1977 à l'encadrement technique et financier des écoles d'agents techniques de l'élevage de St-Louis, de l'Agriculture et des Eaux et Forêts de Ziguinchor et depuis 1983 de l'Ecole nationale des cadres ruraux de Bambey. L'objectif de cette coopération est de doter le Sénégal de structures de formation autonomes aptes à mettre à la disposition du pays les ressources humaines dont le secteur rural a besoin. Ainsi, à ce jour, on peut noter entre autres résultats enregistrés par cette coopération que les Suisses ont formé 586 agents techniques et 114 ingénieurs des travaux dont 31 agents techniques et 41 ingénieurs des travaux venus de 9 pays d'Afrique autres que le Sénégal. Ils ont en outre mis sur pied des structures de formation permanente - Centre d'appui pour le recyclage des agents techniques (CARAT) et des ingénieurs des travaux (CARIT) dont ont bénéficié 1565 agents techniques et 372 ingénieurs des travaux en poste. On peut également noter la création en 1985 d'un centre d'édition et de reproduction de documents pédagogiques qui permet de mettre à la disposition des enseignants et élèves des documents

pédagogiques et une cinquantaine de cours photocopiés. Il faut également souligner que le problème de la sénégalisation des postes occupés par l'assistance technique suisse n'a pas été mis sous le boisseau.

Ceux de directeurs et directeurs des études des établissements cités plus haut ont été sénégalisés à 100 %. Le corps professoral des écoles d'agents techniques a été sénégalisé à 90%, 10 enseignants sénégalais actuellement en formation à l'étranger viendront s'ajouter dans deux ans à leurs homologues en activité. Pour les trois années à venir (1988-1991) il est prévu une plus grande consolidation des acquis, notamment la poursuite de la sénégalisation du corps professoral en particulier celui de l'Ecole nationale des Cadres ruraux de Bambey, l'intensification de l'ouverture des écoles vers le secteur privé et l'adaptation de l'enseignement aux défilés et attentes des Nouvelles Politiques agricole et de l'Elevage, la foresterie et l'après-barrages.

Après une décennie d'activités au Sénégal la coopération suisse en accord avec le gouvernement et la Banque mondiale qui l'ont chargé du rôle de chef de file dans la formation agricole a senti la nécessité d'opérer une étude afin de connaître avec une plus grande précision les ressources humaines disponibles; et leur but noté de définir les besoins en compétences du monde rural encadré et les mettre en parallèle avec les ressources existantes. L'étude faite par la coopération technique suisse en tenant compte des orientations et des politiques gouvernementales s'articule autour des questions suivantes: Quelles sont les ressources humaines dont dispose actuellement le pays? Quelles sont les besoins dans les années à venir et à l'horizon 2000? Quelles sont les structures de formation et leur capacité? Enfin, y a-t-il concordance entre les potentiels et les besoins quantitatifs à satisfaire? Les journées d'études en



Les ministres Ibrahima Niang et Cheikh Cissokho entourés du directeur du BOM et du représentant de la coopération suisse lors de la séance inaugurale des journées de travail sur les ressources humaines du monde rural.

cours doivent répondre à ces questions d'une part et d'autre part, elle doit contribuer de manière décisive à une planification réaliste en matière de formation des ressources humaines pour le développement rural.

En ouvrant les travaux le ministre de l'Education nationale M. Ibrahima Niang a mis en exergue les enjeux de ces assises avant de se féliciter des résultats probants obtenus en matière de coopération agricole avec la Suisse. Il a ensuite mis un accent particulier sur la qualité du travail, la compétence et le dévouement des agents de la coopération technique suisse avant de rappeler l'option gouvernementale qui accorde une importance primordiale aux questions de formation professionnelle. Le ministre du Développement rural, M. Cheikh Cissokho, pour sa part, a beaucoup

insisté sur l'apport inestimable des Suisses en matière de formation des agents ruraux et des forestiers en mettant notamment l'accent sur l'importance de ce secteur pour notre pays. Il a dit tout son espoir pour que la réflexion qui est amorcée à l'occasion de ces assises permette d'améliorer le niveau d'éducation, de formation technique des acteurs du monde rural afin que ceux-ci soient capables d'assumer leur autosuffisance alimentaire. Il a enfin remercié le BOM pour cette initiative et du souci qu'il manifeste de coller aux réalités du pays et de rechercher avec nos partenaires les voies et moyens permettant de mettre en valeur le monde rural.

## Adaptation des programmes

Après avoir, MM. Pathé Ndiaye, directeur du Bureau Organisation et Méthode (BOM) et André Bisaz, responsable de la Coopération suisse pour l'Afrique de l'Ouest, ont tour à tour pris la parole. Le directeur du BOM a rappelé l'importance que les autorités sénégalaises accordent à la formation permanente et à la formation professionnelle dans le but d'accroître de façon significative un meilleur développement des ressources humaines dans tous les secteurs. A ce propos, M. Ndiaye, en rappelant la priorité accordée au développement rural, s'est félicité de l'excellente contribution

de la coopération technique suisse dans le soutien qu'elle apporte au gouvernement dans le cadre de la Nouvelle Politique agricole.

M. Bisaz, pour sa part, a mis un accent tout particulier sur la nécessaire adaptation des programmes de formation aux nouvelles données économiques du pays. Pour lui, ces révisions des systèmes et des programmes sont incontournables tant il est vrai que les ressources humaines conditionnent au moins en partie, l'issue de la lutte contre le sous-développement et la désertification.

Dans l'après-midi, les travaux se sont poursuivis en commission. La première doit réfléchir sur « la formation des cadres pour le développement ». La seconde a axé son intérêt sur « la formation à la base des paysannes et des paysans ». La commission 3 s'est penchée sur « les implications sur les ressources humaines de l'ajustement structurel et des politiques du gouvernement pour le développement rural ». La commission 4 est chargée d'apporter des réponses sur « le rôle des ONG et du secteur privé dans la formation pour le développement rural ». Les travaux en commission se poursuivent toute la matinée d'aujourd'hui. La synthèse des recommandations qui en seront issues se fera lors de la plénière de cet après-midi.

**Badara DIOUF**

## Quel profil pour l'encadrement ?

Cinq commissions ont entamé hier leurs travaux dans le cadre des journées d'études Horizon 2000. Quatre thèmes étaient à l'ordre du jour. Le premier, « La formation des cadres pour le développement rural », a été traité par deux commissions. L'une s'occupant exclusivement de la formation des cadres, l'autre des aspects institutionnels de la formation. Les autres thèmes « La formation des bases des paysans et paysannes », « Les implications sur les ressources humaines de l'ajustement structurel et des politiques du gouvernement pour le développement rural », « Le rôle des ONG et du secteur privé pour le développement rural » ont été les sujets sur lesquels se sont penchés les membres des trois autres commissions.

Dans la première commission qui s'occupe de la formation des cadres, les participants au séminaire se sont plus préoccupés de la liaison entre la formation et le développement, du profil du cadre, de la gestion pédagogique et de la mise en œuvre d'une politique globale de développement rural. Les groupes de travail du séminaire fonctionnant selon une méthode originale qui requiert de chacun qu'il écrive sur papier ses idées ont fait une moisson d'idées

maîtrises qui sont classées par groupes thématiques. C'est ainsi que dans la définition du profil du cadre, il a été mentionné qu'il est devenu, nécessaire de fixer de manière précise les objectifs de formation. A propos de la liaison entre la formation et le développement, il s'est avéré qu'il est indispensable de réaliser l'adéquation entre la formation et l'emploi, d'impliquer une auto-promotion des exploitants, de penser à la formation d'ouvriers agricoles, bref de contribuer de manière décisive à l'augmentation des rendements agricoles. Concernant la mise en œuvre d'une politique, les membres de cette première commission se sont interrogés sur les coûts de la formation, les voies à adopter pour trouver des moyens suffisants pour former les cadres du développement rural. Le type de formation, la réorganisation de la formation, la formation des formateurs, l'adaptation des enseignements à l'évolution et la formation continue étaient au chapitre de la gestion pédagogique.

Répertoriant ainsi les hiatus de la formation, les membres de cette première commission ont beaucoup insisté sur l'absence, de motivation et d'incitation en direction des cadres qui ont pour rôle d'assurer le

développement rural. Le manque de moyens aussi bien humains que matériels a aussi été perçu comme un facteur très limitant de la performance de l'encadrement rural. C'est dans cette perspective qu'ont été notés aussi bien le manque de formateurs, particulièrement de formateurs nationaux que l'absence d'équipements et les carences financières des instituts de formation. Deux types d'inadaptation ont été aussi identifiés chez l'encadrement rural. Le premier est la déconnexion du cadre par rapport à l'environnement où il doit évoluer, c'est là un problème humain de comportement. Le second concerne l'inadaptation entre la formation et l'utilisation. Ce type d'inadaptation relève d'une distorsion entre l'enseignement dispensé dans ses écoles et les réalités du milieu et d'une mauvaise utilisation des structures existantes.

L'accent a été aussi beaucoup mis sur l'absence de planification et la mauvaise coordination entre les instituts de formation. D'autres problèmes ont aussi été évoqués comme la difficulté de communication et l'absence de débouchés pour l'encadrement rural. Aujourd'hui, les membres de la commission se penchent sur les solutions.

**Moustapha Sarr DIAGNE**

